

## FICHE ACTION 10 : Sensibiliser les usagers

**PRIORITE :** ★ ★ ★

### **FINALITE :**

Sensibiliser le public quant aux « règles de bonne conduite » à respecter sur le littoral (interdiction des vélos et des voitures sur le sentier côtier ; réglementation des activités pratiquées sur le domaine maritime ; respect des habitats d'intérêt communautaire et explication des aménagements mis en place)

**Commune :** Groix

**Zone concernée :** L'ensemble du périmètre Natura 2000

**Objectifs liés à l'action :** C1, D1

Conduite des opérations / Maîtrise d'ouvrage : Commune de Groix.

Assistance à maîtrise d'ouvrage : CAP L'ORIENT.

Organisation / Maîtrise d'œuvre : CAP L'ORIENT, Bureaux d'études.

Partenaires potentiels : Sociétés privées (imprimeries), associations de l'île (vidéo).

**Habitats d'intérêt communautaire concernés :**

L'ensemble des habitats d'intérêt communautaire du site

□ **Actions :**

a) Au niveau des sites sensibles littoraux (cf. Fiches actions 1 à 6) :

- Sur les barrières qu'il est prévu de mettre en place sur les sites sensibles de la côte sud, des pictogrammes rappelant le lieu, accompagnés d'une carte de l'île (cf. Signalétique du « plan vélos »), et l'interdiction des deux roues sur le sentier côtier seront rajoutés.

Cas particulier = Pointe de l'Enfer : des panneaux d'information devront être mis en place au niveau du carrefour, indiquant l'aire de stationnement aménagée en amont du site et l'accès au petit parking réservé aux taxis en période estivale. Au niveau du grand parking, un panneau rappellera aux visiteurs quels sont les cheminements possible pour atteindre la baie des Curés et le Trou de l'Enfer, et justifiera la mise en place des aménagements. Sur la barrière, à l'entrée du site, en plus des indications de lieu et des rappels de réglementation, il sera nécessaire de préciser la dangerosité du secteur et la nécessité de le réhabiliter.

- Au niveau de la pointe des Chats et de la plage des Grands Sables : des panneaux explicatifs devront être mis en place à l'entrée des sites (justification des aménagements, présence d'espèces d'intérêt patrimonial...).

b) Au niveau du domaine maritime :

Différents outils pourront être utilisés afin de rappeler les « règles de bonne conduite » à suivre sur le domaine maritime, avec un ordre de priorité :

1. Une plaquette d'information ludique sur la pêche de loisirs (= réglette, estranoscope. Cf. Site Natura 2000 « Estuaire Trieux - Jaudy », Projet de parc marin en mer d'Iroise - Mission du parc) et des affiches accompagnatrices.
2. Une vidéocassette, projetée en période estivale sur le bateau et/ou dans la salle d'attente de la gare maritime (cf. Association « I le tourne »).
3. Des animations pour les enfants, en partenariat avec la réserve naturelle ou l'écomusée (+ plaquette didactique).

c) En amont :

Pour communiquer sur l'ensemble des problématiques Natura 2000, y compris les dégradations causées par la fréquentation et certaines activités pratiquées sur le domaine maritime (retournement de roches, matériel destructeur, non-respect de la réglementation, pollution), il est possible d'exploiter des outils existants : presse locale, lettre municipale, documents d'information de la CAP L'ORIENT, site internet de la commune de Groix, guide et « fiches randonnées » de l'office de tourisme...

Mais il est également nécessaire d'avoir recours à une exposition à la gare maritime, des panneaux dans les bateaux de la Société Morbihannaise de Navigation et un panneau d'information sur le port de l'île.

- **Calendrier prévisionnel** (pour les outils de communication prioritaires) :  
DM = Domaine Maritime ; GM = Gare maritime

|   | N | N+1 | N+2 | N+3 | N+4 | N+5 |
|---|---|-----|-----|-----|-----|-----|
| Outils sur les sites littoraux                                | ✓ | ✓   |     |     |     |     |
| Plaquette d'information sur le DM/affiches                    |   | ✓   | ✓   | ✓   | ✓   | ✓   |
| Exposition à la GM + panneaux dans les bateaux et sur le port |   | ✓   | ✓   | ✓   | ✓   | ✓   |

- **Coût des opérations :**

| Année          | Opération   | Coûts (euros) |
|----------------|---|---------------|
| N              | Outils sur sites littoraux +<br>Diffusion plaquette<br>DM/affiches + exposition à la<br>GM + panneaux | 7 900         |
| N+1            | Diffusion plaquette<br>DM/affiches  | 2 500         |
| N+2            | Diffusion plaquette<br>DM/affiches  | 2 500         |
| N+3            | Diffusion plaquette<br>DM/affiches  | 2 500         |
| N+4            | Diffusion plaquette<br>DM/affiches  | 2 500         |
| N+5            | Diffusion plaquette<br>DM/affiches  | 2 500         |
| <b>Total :</b> |   | <b>20 400</b> |

- **Partenaires financiers potentiels :**

- Europe (fonds structurels)
- Etat (contrats Natura 2000)
- Région
- Département
- Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient
- Commune

- **Indicateurs de suivi et d'évaluation (cf. partie VI du DOCOB) :**

- Nombre de plaquettes distribuées
- Enquête de fréquentation/questionnaire, enquête auprès des Elus et des associations locales